



Débat public Calais Port 2015

Jeudi 22 octobre /19h30

Nausicaà / Salle Océan Atlantique / Boulogne-sur-Mer

Réunion d'expression :

Echanges entre les participants sur l'ensemble
des facettes du projet

Jeudi 22 octobre aura lieu la deuxième réunion d'expression du débat : Sans exposé préalable des porteurs du projet, la parole est donnée à la salle dès l'ouverture de la séance puis aux auteurs des cahiers d'acteurs

Après Dunkerque, le débat public Calais Port 2015 s'installe cette fois à Boulogne-sur-Mer, au centre national de la mer Nausicaà. Ce choix illustre l'envergure régionale et démocratique du débat public : bien au-delà de Calais intra muros, il concerne directement les habitants de toute la façade littorale Nord-Pas de Calais.

Deuxième du genre pour le débat Calais Port 2015, la réunion d'expression répond à des règles différentes des réunions thématiques. Ici, aucun thème n'est préalablement privilégié, les citoyens participants déterminent eux-mêmes les questions qu'ils souhaitent aborder et exposent leurs réflexions au maître d'ouvrage.

Aucun thème imposé : la parole est aux citoyens et aux auteurs des cahiers d'acteur

Les auteurs des cahiers d'acteurs prennent également la parole pour commenter leurs positions face au maître d'ouvrage, éventuellement compléter le contenu de leur support écrit. Pour l'heure, **9 cahiers d'acteurs** ont été publiés : ceux de la **Concession portuaire**, de la **CCI de Calais**, de la **SNCF**, de la **Section régionale de conchyliculture**, de l'**ADECA** (Association de défense de l'environnement du Calais), d'**Eurotunnel**, du **Conservatoire du Littoral**, de la Ville de Calais et du Conseil de développement de l'agglomération de Calais. Ils sont à tout moment consultables en ligne sur le site : www.debatpublic-calais-port2015.org

14 nouveaux cahiers d'acteurs sont en attente de parution dont certains seront mis à disposition dès jeudi 22 octobre : celui des Verts de Nord-Pas de Calais, de Cap Calais, de la Ville de Frethun, du Conseil économique et social régional (CESR), du SYMPAC (Syndicat mixte du Pays du Calais), de l'Office de tourisme intercommunal Côte d'Opale, du Port de Dunkerque, du Port de Douvres, de SeaFrance, du Syndicat CGC, de la Fédération maritime de Calais, du Conseil de développement de l'agglomération boulonnaise, de Calais Promotion et de P & O.

***Rappel** : les cahiers d'acteurs exposent en quelques pages un point de vue argumenté favorable ou défavorable au projet, des observations ou suggestions. Les frais de publication et de diffusion sont entièrement pris en charge par le budget de la CPDP. Il faut compter entre 8 à 10 jours pour publier un cahier d'acteur. Chaque cahier d'acteur est édité à 4 000 exemplaires diffusés lors des réunions publiques. Les candidats à la rédaction d'un cahier d'acteur ont jusqu'au **24 novembre 2009** inclus, dernier jour possible pour publier un point de vue sur le projet Calais Port 2015.*

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE : Jeudi 05/11/09 - Réunion thématique
Gouvernance et financement du projet
LIEU : Eurotunnel / Salle Polyvalente
COQUELLES

CONTACT PRESSE : Alexandra BREYNE / agence MOT COMPTE DOUBLE
Tel : 03 20 74 95 23 ou 06 30 81 90 17
Mail : abreyne@motcomptedouble.fr

Espace presse à votre disposition sur www.debatpublic-calais-port2015.org